



REGLEMENT CONCOURS PHOTOS 2025

« Mise en avant du tee-shirt REGMATHERM »

Conditions de participation :

- Concours ouvert à tous, client REGMATHERM et non client
- Condition : avoir un tee-shirt REGMATHERM (n'importe quelle édition)
- Concours lancé à partir d'un minimum de 8 participants
- Période d'ouverture concours : du 17/02/25 au 31/08/25
- Objet du concours : Mettre en situation /en avant le tee-shirt REGMATHERM pendant la période citée; avec une personne ou sans – possibilité de flouter un visage...
- 1 photo de bonne qualité par participant, format JPEG, tee-shirt REGMATHERM reconnaissable (il faut pouvoir bien lire REGMATHERM ou bien voir le logo REGMATEAM ou REGMATHERM, photo nette, non pixélisée, exploitable et respectable). Toute photo ne respectant pas ces principes sera automatiquement détruite.
- Les photos devront être envoyées à REGMATHERM au plus tard le 31/08/25 à 12h00. Après ce délai, la participation est caduque.
- Envoi par mail directement ou via le lien sur INSTAGRAM
- Autorisation de diffusion (droit à l'image) à nous envoyer signée
- 1^{er} vote sur l'ensemble des photos (à condition qu'elles aient été restituées dans le délai imparti au 31/08/25 12h), sera réalisé par un comité de vote interne à REGMATHERM le 31/08/25 à 16h
- 10 photos pré-sélectionnées
- Ouverture des votes et diffusion des photos sélectionnées du 05/09 au 14/09 minuit
- Diffusion sur les réseaux INSTA + FACEBOOK + LINKEDIN
- Exposition des photos sélectionnées au comptoir de REGMATHERM
- Résultats annoncés le 18/09/24
- Annonce des résultats sur réseaux + affichage comptoir

Lots à gagner :

- 1^{ère} place : 2 entrées « SPA DAY » à l'hôtel spa Chez Julien à Fouday (accès spa + déjeuner sans boissons) d'une valeur de 200 €
- 2^{ème} place : 3 billets d'entrée pour EUROPA PARK (soit une valeur d'environ 180 €)
- 3^{ème} place : 100 € de chèques cadeaux KADOC
- 4^{ème} place : 50 € de chèques cadeaux KADOC
- 5^{ème} et 6^{ème} place : 1 bouteille de Champagne
- 7^{ème} place à la 10^{ème} place : 1 batterie externe